



Communiqué de presse

Mise en service des voitures-radar depuis le 15 décembre 2021

Depuis le début de l'année 2021*, le département de la Haute-Marne déplore 112 accidents corporels de la circulation, ayant entraîné 21 tués et 127 blessés, parmi lesquels 49 hospitalisés.

Dans un contexte où le nombre de tués a plus que doublé par rapport à l'année 2020 (10 tués) et où la vitesse est une cause identifiée dans 39 % des cas d'accidents corporels en 2020, un contrôle automatisé par l'intermédiaire de véhicules-radar conduit par des opérateurs privés a été déployé en Haute-Marne le 15 décembre 2021.

Ce dispositif, destiné à réduire la vitesse sur les routes, viendra compléter les actions de prévention et les opérations de contrôles déjà mises en œuvres au bénéfice de la sécurité de tous.

Pour aller plus loin: https://www.securite-routiere.gouv.fr/radars/differents-types-de-radars/radars-mobiles/voiture-radar

Contact Presse: Lysiane BRISBARE - 06 86 80 52 55

